

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2014)
Heft: 2034

Artikel: Adieu Taoua, bonjour les débats : la tour Beaulieu est renversée, mais non la majorité de gauche qui va au-devant de difficultés certaines
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012717>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des terres agricoles actuelles pour accroître l'offre de logements.

Ce dézonage doit s'inscrire dans le cadre d'une concertation transfrontalière intensifiée, pour obtenir une meilleure répartition des habitants et surtout des emplois des deux côtés de la frontière. Le projet d'agglomération va dans cette direction. Mais il faudra passer des intentions à la réalisation, ce qui est loin d'être une évidence quand on connaît les obstacles administratifs et politiques rencontrés dans la collaboration transfrontalière.

Inciter les investissements dans le secteur du logement

A supposer le terrain disponible, encore faut-il trouver des investisseurs prêts à placer leurs fonds dans la construction de logements. Les promoteurs privés affirment leur désintérêt pour un marché dont les prix sont réglementés par l'Etat. Ils préfèrent investir dans le marché non

réglementé, avec des perspectives de gains quasi spéculatifs. Il faut donc impérativement trouver des incitations financières et fiscales pour stimuler la construction de logements à des prix abordables. C'est dans ce sens que les différentes lois genevoises doivent être réexaminées: moins de réglementation et plus d'incitation.

Le marché du logement ne peut fonctionner à Genève faute d'une offre suffisante et diversifiée. Acquérir ou louer un appartement n'est possible que si l'on dispose de revenus élevés, d'un réseau étoffé de relations, de patience et de chance. Le déséquilibre est tel qu'aucune mesure réglementaire ne permettra de lutter contre les passe-droits et autres inégalités.

Le canton de Genève aurait intérêt à tirer parti des pratiques de régions urbaines similaires (Zurich, Berne, Bâle, Lausanne) qui ont su, semble--

-il, mener des politiques publiques stimulant et diversifiant l'offre de logements, en s'appuyant sur [les coopératives d'habitation](#).

Le principal obstacle au changement de la politique genevoise du logement est aussi constitué par l'affrontement idéologique qui oppose les partisans de l'interventionnisme étatique et ceux qui défendent le marché libre. Chacun estime avoir la solution et cherche à l'imposer à ses adversaires. Les débats parlementaires, le recours aux initiatives et référendums ne sont que des occasions d'affrontements idéologiques. Les débats récents autour de la loi pour l'accès à la PPE (en lien avec La Tuilette) en sont des illustrations parfaites. La loi à peine votée, des référendums sont annoncés (*Le Courrier* du 19 mars).

Si cette confrontation idéologique n'est pas dépassée, la crise du logement a encore beaucoup de beaux jours devant elle à Genève.

Adieu Taoua, bonjour les débats

La tour Beaulieu est renversée, mais non la majorité de gauche qui va au-devant de difficultés certaines

Yvette Jaggi - 14 avril 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25640>

Or donc, ce dimanche 13 avril 2014, 37,5% des citoyens lausannois se sont prononcés sur le projet de plan partiel d'affectation comprenant la fameuse tour Beaulieu, dite

Taoua, lauréate d'un concours d'architecture lancé en 2008.

Une petite majorité d'entre eux, 51,91% très exactement, ont refusé le projet, dans la

plupart des cas pour cause de mocheté du bâtiment en trop grande hauteur. A ce reproche rédhibitoire, d'autres objections sont venues s'ajouter, tout aussi

émotionnelles.

Du côté des partisans du projet, partis socialiste et libéral-radical réunis, on a beaucoup, mais en vain, insisté sur l'originalité de la tour de 27 étages aux affectations combinées, prête pour la société à 2000 watts, financée par des investisseurs privés construisant sur le domaine public aux termes d'un partenariat novateur.

Tout est donc à reprendre, ce que la Municipalité veut faire dans les meilleurs délais. Le sort du Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu l'exige, tout comme les développements prévus dans le nord-ouest de la ville et l'indispensable desserte par le futur métro n° 3.

Mais ce nécessaire rattrapage risque de s'effectuer dans un climat politique alourdi. D'une part, on assiste à un désaccord patent entre le PS et les Verts. D'autre part, on constate que la méfiance du public à l'égard des autorités s'installe et se

renforce. La parole publique est fortement mise en doute – et plus seulement par les défenseurs du patrimoine.

Lesquels ne cessent d'allonger la liste des projets à combattre à différents stades. Premiers visés: le Pôle muséal à la gare CFF, la Maison du livre sur les Côtes de Montbenon et, pour faire bon poids, divers éléments constitutifs du vaste projet Métamorphose pourtant retiré des bords du lac et concentré sur les hauts de la ville.

Les forces qui se sont manifestées dans la campagne anti-Taoua s'emploieront à faire prévaloir leur conception d'une ville immobile, refusant d'instinct le changement, l'hétérogénéité, la diversité, qui font le biotope de la société urbaine.

A qui la palme de l'impudence?

Reste à espérer que les débats se déroulent dans la bonne foi et le respect des propos de l'adversaire. A cet égard, les

débats récents paraissent de très mauvais augure.

A qui attribuer la palme de l'impudence? Aux conservateurs de Défense de Lausanne, qui [insinuent](#) que les comptes soi-disant au rouge vif rendent les édiles prêts à tous les arrangements avec «*un grand groupe de bâtisseurs et d'investisseurs dont le seul but est le lucre et qui ne feront aucun cadeau (sauf peut-être à ceux qui les servent)?*» A l'architecte Mario Botta, qui critique violemment la position de Taoua isolée de son contexte, tout en oubliant qu'il a bâti lui-même sur les bords du lac de Lugano un certain [Casino de Campione](#), le plus mal intégré des plus difformes blocs de béton? Ou à l'ancien conseiller communal de La Gauche [Julien Sansonnens](#), qui dénonce les alliances contre nature du PS avec le parti libéral-radical et le *lobby* de l'hôtellerie et de l'immobilier tout en jubilant d'avoir gagné contre la tour Beaulieu en compagnie de l'UDC et de Défense de Lausanne?

Rectificatif

A la suite de l'article [La ronde des prénoms aux CFF](#) (DP 2033), le porte-parole des CFF précise que les prénoms qui apparaissent sur les affiches n'ont pas été inventés et correspondent réellement à des *selfies* qui leur sont parvenus.